

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- ENTREPRISE INDIVIDUELLE -
TRANSFERT DE SIEGE AUTRE RESSORT DE GREFFE

Formulaire :

1 formulaire P2 ([document à télécharger](#))

Retrouvez les documents à télécharger sur notre site internet : www.cm-alsace.fr

Rubriques

- Créer et Reprendre
- Centre de Formalités des Entreprises

Documents complémentaires à joindre en annexe du formulaire (en double exemplaire si affiliation à la fois au registre des entreprises et au registre du commerce) :

Un extrait K original de moins de 3 mois de l'ancien siège et un extrait D1 de la Chambre de Métiers d'origine

Pour le local

Justificatif de jouissance du local

- Si local commercial : copie du bail
- Si adresse de l'entreprise au domicile de l'entrepreneur :
 - Si propriétaire: copie de la taxe foncière ou du titre de propriété
 - Si locataire : copie du bail d'habitation ou de la taxe d'habitation ou de la dernière quittance de loyer ou facture de moins de 3 mois (gaz, téléphone, électricité) ou autorisation du propriétaire ([document à télécharger](#)) + justificatif de propriété
- Si hébergé chez un tiers : attestation d'hébergement ([document à télécharger](#)) + justificatif de domicile et copie de la carte d'identité de l'hébergeur
- Si domiciliation dans une société de domiciliation (agrée par la Préfecture) : copie du contrat de domiciliation avec n° d'agrément délivré par la Préfecture

FRAIS A VERSER UNIQUEMENT SI VOUS ETES INSCRIT AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Micro-entreprise :

- 70,00 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance

Entreprise individuelle hors micro-entreprise :

- Sans maintien dans l'ancien greffe :
 - 129,14 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance
- Avec maintien dans l'ancien greffe :
 - 129,14 € par chèque à l'ordre du Tribunal d'Instance

+ frais de notification inter-greffe à l'ordre du greffe du tribunal concerné (celui du siège) :
25,34 €

SI ACTIVITE D'ARTISAN-COMMERCANT NON-SEDENTAIRE

- Déclaration préalable d'une activité non-sédentaire ([document à télécharger](#))
- Liste des pièces à fournir ([document à télécharger](#))

PRESTATION COMPLEMENTAIRE DU C.F.E

Prestations complémentaires facultatives d'assistance à la formalité :

- **Sur rendez-vous : 40,20 € par chèque à l'ordre de la CMA**
- **Par dépôt de dossier ou envoi postal : 30,00 € à l'ordre de la CMA**

Pour bénéficier de l'assistance administrative, veuillez joindre le formulaire dûment complété et signé ci-dessous.

SERVICE D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Je soussigné(e) :

souhaite bénéficier du service d'assistance administrative dans le cadre du traitement de mon dossier de formalités par le Centre de formalités des entreprises (CFE) :

Sur rendez-vous :

- Dossier complété sur place, accompagnement personnalisé et suivi de la formalité

Immatriculation : 55,20 €

Modification : 40,20 €

Par dépôt ou envoi postal :

- Dossier constitué par mes soins
- Prise de contact par un agent du CFE pour un accompagnement et un suivi personnalisé de mon dossier

Immatriculation : 45 €

Modification : 30 €

Mes coordonnées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Qualité :

Téléphone :

Email :

Date et signature :